

Bulle d'AIRE

Témoignage : « Gangster : ni fier, ni honteux »

C'est le titre de la pièce écrite et jouée par Franck Henry sur la scène de la Nouvelle Ève à Paris depuis le 26 janvier 2024.

Après 21 ans de prison à la prison de la Santé à Paris, Franck HENRY, né le 14 mai 1960, devient écrivain, scénariste, parolier et musicien.

Franck Henry, surnommé Frankus ou l'Armurier est une ancienne figure du grand banditisme parisien. En révélant son histoire, il veut éclairer le public sur la réalité de la délinquance et du grand banditisme. Il fait le pari de déconstruire l'image idéalisée et souvent inconnue que le public a de ce monde dangereux.

Le banditisme a toujours fasciné les gens. « Je veux casser cet espèce de romantisme et d'esthétisme autour du voyou. Le banditisme n'a rien de glamour » confie Franck Henry. Il poursuit : « Je veux démystifier le banditisme ; je sais que cette vie n'a rien de rigolo. Les voyous s'embrassent à midi et se flinguent le soir. **La 1ère cause de mortalité des voyous, ce ne sont pas les flics qui les tuent, ce sont les voyous qui se tuent entre eux.** À 64 ans j'ai payé cher, très cher. Tout ça est derrière moi » assure cet ancien spécialiste des braquages de banques et de casinos.

Il précise qu'il n'a pas de sang sur les mains, mais il admet qu'**il a pu traumatiser des gens à vie en les braquant.** L'ex-gangster dit même faire la leçon aujourd'hui à d'anciens potes.

Le point de bascule de sa vie a été la naissance de son fils Lucas. Il l'a expliqué lors de son dernier procès en 2014 devant la Cour d'Assises de Seine-St-Denis. « Pour la 1ère fois j'ai l'impression de m'être trompé de vie. J'ai trompé des gens ; je n'ai fait que ça. J'ai vécu de fureur et de sang. **Je ne veux pas donner la délinquance en héritage à mon gamin** » a-t-il déclaré à l'audience.

Pendant ses périodes de détention, il s'est réfugié dans les études, dès les années 90, jusqu'à obtenir une maîtrise de musicologie et à écrire plusieurs romans publiés aux Editions du Cherche-Midi. « Je ne savais pas que je savais écrire. Une vraie chance » reconnaît-il avant de monter sur scène.

Les détenus ont du talent...



Deux dessins printaniers transmis par Nicole.
Bravo et merci !



Dons à l'association en 2024

- Café : 15 paquets de 250 g .
- Chocolat : 11 boîtes
- Bonbons : 6 paquets
- Sucre : 2 paquets
- Gâteaux : 26 paquets
- Divers : nourriture, crayons de couleur (11 boîtes), livre (1), jeu de cartes (1), etc...
- Espèces : 101,20 €

**Merci pour votre
générosité !**

Expérience : des TIG (travaux d'intérêt général) dans les EHPAD

Depuis 2018, l'EHPAD « Le Village » près d'Auxerre (Yonne), accueille des personnes condamnées par la Justice à effectuer des TIG. Une convention a été signée en 2024 entre la Fondation Partage et Vie et l'Agence du TIG et de l'Insertion Professionnelle (ATIGIP), dépendant du Ministère de la Justice. C'est une « première ».

Cette initiative permet d'ouvrir l'EHPAD sur l'extérieur, avec une « double notion d'utilité sociale » dit le Directeur de l'EHPAD à l'initiative de la démarche, avec « des fragiles qui aident des fragiles ».

Le plus souvent, les personnes placées sous main de justice (PPSMJ) sont condamnées à des TIG pour des infractions liées aux usages de stupéfiants, des délits routiers ou des atteintes aux biens de faible ampleur.

La réinsertion des personnes s'effectue par le travail, afin d'éviter l'incarcération : travaux de peinture, de jardinage, d'aide, etc...

Le but de cette mesure est de réinsérer avec un suivi adapté, et de recréer du lien social. « Le cadre de l'EHPAD impose le respect des aînés » reconnaît la Directrice adjointe du SPIP de l'Yonne. Le surveillant pénitentiaire évalue le parcours et les capacités relationnelles du condamné avant de prescrire ce dispositif, tandis que l'EHPAD doit faire preuve de flexibilité pour garantir la réussite. Les heures effectuées au sein de l'EHPAD permettront d'ajouter une ligne sur le CV du condamné. Familles et personnel peuvent être rassurés : « un suivi étroit est mis en place avec le référent territorial et en cas de difficulté majeure, l'accueil d'une PPSMJ peut être interrompu.

Recette : cake aux carottes

150g de farine - 1 yaourt nature - 3 carottes - 50g de lardons – 3 œufs – 70g de fromage râpé – 1 oignon - 1 sachet de levure chimique – 5 c à s d'huile d'olive – 2 c à s de jus de citron - 1 pincée de noix de muscade – 1 noix de beurre – sel - poivre

Éplucher les carottes et l'oignon. Les laver. Râper les carottes et émincer l'oignon.

Faire revenir dans une poêle les légumes et les lardons avec une cuillère à soupe d'huile d'olive, environ 10 minutes.

Dans un saladier, battre les œufs. Ajouter le yaourt, le reste d'huile, le fromage, la muscade et le jus de citron. Saler et poivrer. Ajouter la farine et la levure en pluie. Bien mélanger puis ajouter les légumes.

Beurrer un moule à cake et y verser la préparation. Enfourner 35 minutes à 180°C (thermostat 6). Vérifier la cuisson en enfonçant un couteau au centre. Le cake est cuit si le couteau ressort propre.

La rencontre de ces 2 univers très différents donne de beaux résultats. C'est une expérience à renouveler, à développer, et pourquoi pas envisager d'accueillir des détenus vieillissants en fin de peine ou à leur sortie de prison. Quel beau rêve, qui, s'il se réalisait permettrait de vider les prisons, d'offrir un toit à ceux qui n'en ont pas à leur sortie et de donner une raison de vivre !

E.P.

Chasse au loin ta détresse,
laisse entrer le printemps,
le temps de la tendresse
et de l'apaisement.

Hubert-Félix Thiéfaine

Le petit mot Gepsa

